

# En Occitanie, la région peaufine un plan de relance

**La Région Occitanie et toutes les organisations professionnelles de la filière vitivinicole régionale se sont mobilisées et ont construit les grandes lignes d'un plan de relance au sortir de la crise du covid-19.**

**Ce plan prévoit des aides directes aux entreprises pour leurs efforts de commercialisation, et des actions collectives de promotion.**

## **LA VITICULTURE, UN SECTEUR MOTEUR DE L'ÉCONOMIE RÉGIONALE**

- 1<sup>er</sup> vignoble mondial pour les vins sous signe de qualité (IGP et AOP)
- 1<sup>er</sup> vignoble national en surface (270 000 ha)
  - 93 appellations dont 59 AOP
  - Près de 22 600 entreprises viti-vinicoles et près de 24 000 exploitations
  - Représente 1,3 milliards d'€ de chiffre d'affaires soit 20 % du produit agricole d'Occitanie en 2017
  - 925 M€ de vins exportés en 2018
  - 100 000 emplois concernés par la viticulture

Doté de 7 millions d'euros avec un effet levier de 14 millions d'euros sur le principe du un euro de la Région pour un euro des entreprises, ce plan exceptionnel a l'ambition de permettre aux entreprises viticoles de reconquérir au plus tôt des parts de marchés en France et à l'export.

Il comprend en particulier un « *Pass relance* » permettant d'accompagner les dépenses matérielles et immatérielles comme la participation à des salons, des voyages de prospections, des actions d'animation en grande distribution. Les entreprises et

les vignerons pourront faire leurs demandes d'aide en ligne, sur des plateformes dématérialisées.

Les critères et modalités de demande et d'attribution de ce nouveau *Pass* seront définitivement adoptés à la commission permanente du mois de juin.

Ce « *Pass relance* » est complété d'actions collectives interprofessionnelles, pour promouvoir les vins régionaux localement mais aussi à l'export en lien avec les trois Maisons de la Région à New-York, Shanghai et Londres. Une campagne de communication « Vins d'Occitanie » est également prévue pour la fin de l'année.

